

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI0752

Montreuil, le jeudi 17 septembre 2020

Émetteur : DO / Pôle Examens
Contacts : 04 78 79 46 73 / 03 20 74 75 42 -
poleexamens@institutquatredix.fr

Objet : Examens Nationaux de Techniciens Décembre 2020 - Recensement des candidats

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

Les examens nationaux de Techniciens (Gestionnaire Conseil, Conseiller Offre de Services, Technicien de Direction Comptable et Financière) se dérouleront :

- écrits : **les 24, 25 et 26 novembre 2020,**
- oraux : **du 9 au 18 décembre 2020**

Nous attirons votre attention sur la programmation de l'examen TDCF :

L'épreuve TDCF Tronc commun, initialement prévue à la session de juin 2020, est reportée au 25 novembre 2020.

Afin de permettre aux stagiaires, qui auront pu terminer leur parcours au 2ème semestre, de se présenter à l'examen, l'épreuve TDCF Spécificités est maintenue et aura lieu le 26 novembre. Elle concernera uniquement les candidats des branches Maladie et Recouvrement.

Inscription à l'examen :

Le recensement des candidats s'effectuera jusqu'au lundi 12 octobre inclus (date limite d'inscription).

Les inscriptions sont à réaliser sur le site extranet de l'Ucanss :

[www.ucanss.fr/Gestion des examens](http://www.ucanss.fr/Gestion%20des%20examens)

(Pour l'inscription des candidats à un examen sanctionné par un CQP ou une attestation de réussite, vous devez sélectionner la session correspondante.)

Dans le cas où vous ne présentez aucun candidat, vous devez cocher la case « néant » dans le logiciel des examens.

Nous vous remercions de veiller à la fiabilité des informations relatives à vos candidats saisies dans le logiciel Gestion des Examens. Les attestations nationales de réussite et les CQP sont en effet édités à partir des éléments que vous enregistrez dans cette base (nom, prénom et date de naissance).

Organisation des examens :

Les candidats seront répartis par l'Institut 4.10 dans les centres d'examen (épreuves écrite et orale).

Pour rappel, un centre d'examen pour l'épreuve écrite ne peut être ouvert pour moins de 4 candidats, sauf accord de l'Institut 4.10.

L'Institut 4.10 veillera à limiter les déplacements des candidats tout en maîtrisant le nombre des centres.

L'organisation des examens prendra en compte les mesures gouvernementales en matière de sécurisation sanitaire liées au covid-19, en vigueur pendant la période des examens.

Les désistements devront être portés à la connaissance de l'Institut et de l'Ucanss avant le **27 octobre 2020**, afin d'éviter les envois inutiles d'épreuves et les frais associés.

Personne en situation de handicap :

Pour les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen (accessibilité des locaux, aménagement des épreuves, temps supplémentaire, assistance d'un secrétaire...), il est nécessaire de cocher la case « personne en situation de handicap » lors de la déclaration des candidats à l'examen.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe le calendrier des épreuves détaillé par spécialité.

Une aide en ligne vous est proposée. Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'utilisation, l'Institut se tient à votre disposition :

Email : poleexamens@institutquatredix.fr

La formation de vos personnels sera une réussite sans une forte implication et participation dans l'organisation des examens, la correction des copies aura lieu du **30 novembre au 4 décembre 2020** et la tenue des épreuves orales se tiendra du **9 au 18 décembre 2020**.

Le jury de proclamation des résultats se tiendra le 13 janvier 2021 et les résultats seront accessibles le vendredi 17 janvier, à partir de 14 heures.

Le jury anticipé de la branche Famille aura lieu le 17 décembre 2020 pour une consultation des résultats le 21 décembre à partir de 14 heures.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Calendrier des épreuves de décembre 2020,